

Emile Marie Hilarion Buloz

07-10-2018

"Alors que sa carrière apparaît comme particulièrement prometteuse (préfet de Deux-Sèvres le 17 janvier 1920, de la Vienne le 27 juillet 1922), elle se termine brutalement lorsqu'éclate une affaire d'abus de confiance en juillet 1924. Le haut fonctionnaire est déféré devant la cour d'appel d'Orléans pour s'être approprié un registre paroissial, contenant les actes de baptême de Ronsard, de Joachim du Bellay et d'autres célébrités du Vendômois, ainsi que des objets et pièces précieuses appartenant à l'État, tous conservés dans les placards, caves ou greniers des sous-préfectures ou préfectures où ses fonctions l'avaient appelé à résider. Il demande à être mis en disponibilité le 8 juillet pour mieux pouvoir se défendre. La presse se déchaîne contre lui, alors qu'il n'avoue les faits qu'à demi-mots ; on le retrouve mort, le 7 octobre 1924, étendu sur le parquet d'une chambre de l'hôtel d'Orsay à Paris, à la veille de son procès. Tous s'interrogent sur les véritables circonstances de sa mort, jugée pour le moins suspecte. La police parisienne ordonne une autopsie, qui confirme la thèse d'une mort naturelle due à une hémorragie cérébrale, alors même qu'un sachet de substances médicamenteuses avait été retrouvée près de sa dépouille." Archives du Pas-de-Calais.

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com